

Regroupement
Naissance Renaissance



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2005-2006



Historique

Le Regroupement provincial Naissance-Renaissance, incorporé en 1980, est né du besoin des femmes de se mobiliser dans un contexte de médicalisation de l'accouchement pour se réapproprier le pouvoir de donner naissance comme elles le voulait dans le lieu et accompagné par les personnes qu'elles voulaient. Elles réclamaient à l'époque l'humanisation de la naissance par différentes améliorations aux conditions d'accouchement dans les hôpitaux (chambres de naissance, arrêt de certaines pratiques médicales comme l'épisiotomie, le rasage, etc.) ainsi que par la reconnaissance de la pratique sage-femme.

Dans les années 1990, l'organisme élargissait son champs d'action aux dossiers suivants : accompagnement à la naissance, allaitement, reconnaissance économique et sociale de l'engagement de la femme en période périnatale, promotion de l'accessibilité et de la gratuité des services en périnatalité et reconnaissance et financement de l'action communautaire autonome en périnatalité. Durant cette même période le membership se modifie. Le membership individuel diminue alors que le nombre de groupes communautaires oeuvrant en périnatalité qui deviennent membres du RNR passe d'une dizaine à environ 35 groupes.

*C'est en 2001 que les démarches légales ont été complétées afin d'officialiser le nom :
Regroupement Naissance-Renaissance (RNR).
En 2005-2006, le RNR a souligné son 25^e anniversaire.*

Table des matières

MOT DE LA PRÉSIDENTE	3
FAITS SAILLANTS.....	4
1 PRÉSENTATION DU RNR.....	6
1.1 MISSION	6
1.2 CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
1.3 MEMBERSHIP	6
1.4 BÉNÉVOLAT	7
1.5 RESSOURCES HUMAINES.....	7
2 VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIQUE	8
2.1 REGROUPEMENT D'INTÉRÊTS COMMUNS	8
2.2 DÉFENSE DES DROITS ET DES INTÉRÊTS DES GROUPES MEMBRES	12
3 COMMUNICATIONS EXTERNES.....	13
3.1 INFORMATIONS ET RÉFÉRENCES.....	13
3.2 RELATIONS AVEC LES MÉDIAS.....	13
4 DOSSIERS POLITIQUES.....	15
4.1 PROMOTIONS DES PRATIQUES HUMANISANTES.....	16
4.1.1 <i>Pratiques en milieu hospitalier.....</i>	<i>16</i>
4.1.2 <i>Sages-femmes</i>	<i>18</i>
4.1.3 <i>Accompagnement à la naissance.....</i>	<i>21</i>
4.1.4 <i>Allaitement</i>	<i>21</i>
4.2 RECONNAISSANCE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DE L'ENGAGEMENT DE LA FEMME EN PÉRIODE PÉRINATALE.....	22
4.2.1 <i>Allocation universelle de maternité</i>	<i>22</i>
5 PARTENARIATS STRATÉGIQUES	25
5.1 PARTENARIATS STRATÉGIQUES.....	25
6 GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE	26
6.1 RECHERCHE DE FINANCEMENT	26
6.2 ORGANISATION DU TRAVAIL	26
7 LISTE DES MEMBRES	27
MEMBRES AFFILIÉS	27
MEMBRES DE SOUTIEN	27
8 AFFILIATIONS.....	28
9 DOSSIER DE PRESSE.....	28

Mot de la présidente

Le moment de faire le point sur une autre belle année est déjà arrivé. Et quelle année ce fut! C'est vrai que ce n'est pas tous les jours que nous avons l'honneur de fêter nos 25 ans!

25 ans! 25 ans à s'ancrer dans les préoccupations des femmes pour faire en sorte que leurs choix et leurs droits soient écoutés et respectés. 25 ans à s'occuper de la pratique sage-femme, d'humanisation des naissances, d'allaitement, de la reconnaissance de l'engagement de la femme en période périnatale et finalement du financement de l'action communautaire autonome en périnatalité.

Tous ces dossiers reflètent les préoccupations passées et malheureusement toujours présentes d'un nombre grandissant de femmes et de couples qui désirent vivre la maternité différemment de ce qui est proposé dans le système actuel.

Heureusement, le Regroupement Naissance Renaissance peut compter sur le travail dévoué et passionné d'une équipe de travailleuses hors pair. En effet, nous sommes choyées d'avoir des femmes si professionnelles et si dédiées à l'humanisation des naissances. Bien entendu, tout ce travail ne serait pas possible sans la participation et l'appui de nos groupes membres et des bénévoles qui siègent sur le conseil d'administration.

À nous toutes, je souhaite que les prochaines années puissent nous permettre de prendre notre élan et ainsi faire en sorte que les **25 prochaines années** soient remplies de grandes victoires pour le mouvement d'humanisation à la naissance.

Bonne année à toutes !

Renée-Ann Blais
Présidente
Regroupement Naissance-Renaissance

Faits saillants

Au cours de l'année 2005-2006, le RNR a produit plusieurs documents qui mettent en valeur la qualité et l'étendue de son travail politique auprès des femmes et des familles qui souhaitent l'humanisation de la période périnatale.

* * *

Vie associative et démocratique

Dans une démarche totalement **originale**, le RNR a choisi de faire appel à l'art, musique et arts visuels, et à son processus créatif pour souligner les 25 années d'évolution du mouvement d'humanisation des naissances et pour projeter le RNR pour les 25 prochaines années. Le **25^e anniversaire du RNR** a teinté toutes les activités de sa **vie associative et démocratique** de l'année 2005-2006 pour culminer lors de l'événement « **Opération : À nous les sarraus** » qui s'est tenu le 25 mars 2006.

Pour l'occasion, une chanson originale « Musique de la peur, musique de la confiance » a été composée à partir de témoignages de femmes. Lors de l'événement, la composition a été présentée en primeur aux participantes. De plus, accompagnées de « sages-artistes », les femmes présentes ont exprimé sur des sarraus blancs leur vision de l'humanisation des naissances en s'adressant à la société, aux élus, à leurs filles, à leurs fils, aux médecins, aux sages-femmes, au système de santé, etc. Le RNR a maintenant en mains une chanson unique et inspirante, quelque 25 sarraus porteurs de messages d'humanisation des naissances et des femmes mobilisées et intéressées à faire avancer la cause de l'humanisation. Phase à venir dans la prochaine année : diffusion des sarraus auprès des médias et de la population.

* * *

Promotion des pratiques humanisantes

Le RNR a agi cette année principalement sur deux volets : le soutien des femmes qui revendiquent le développement de la pratique sage-femme et le développement de nouveaux contacts internationaux pour la transformation des pratiques en milieu hospitalier.

- La création d'un « Guide pour la revendication d'une maison de naissance : Naître au cœur de sa communauté » a permis de mettre sur papier l'expertise développée au cours des années de luttes menées par des femmes qui réclament des maisons de naissance. L'Organisme Maison de Naissance des Laurentides a été la principale source d'information et d'inspiration du document. Celui-ci est disponible sur le site Web revampé du RNR et vise à répondre aux besoins des comités d'usagers qui réclament une maison de naissance à travers le Québec. La mise sur pied de ce guide a aussi été l'occasion de prendre contact avec tous ces comités qui ne cessent d'éclorre à travers la province.
- Parallèlement, le RNR a participé au Colloque international de la Coalition for Improving Maternity Services (CIMS) qui met de l'avant l'Initiative Amie des Mères (et des familles). Les contacts tissés depuis le mois de janvier ont également été l'occasion d'un réseautage plus serré avec certains acteurs de la périnatalité au Québec.

-
- Le RNR comme les autres acteurs en périnatalité attendent impatiemment la publication de la nouvelle Politique de périnatalité. En mars 2006, le RNR est invité par le Ministère de la Santé et des Services sociaux pour commenter le chapitre portant sur les sages-femmes.

* * *

Allaitement

Dans le dossier Allaitement, le RNR a poursuivi son travail pour la reconnaissance des groupes communautaires qui offrent de l'entraide en allaitement. Le RNR a participé activement à la mise en place du Groupe de travail sur la réalité des groupes et organismes d'entraide et de soutien en allaitement (GOESA). Ce groupe, où siège une représentante du RNR, est un comité ministériel qui fait des recommandations au Comité québécois en allaitement (CQA). Cette année, les deux principales réalisations du Groupe de travail :

- Enquête auprès des quelques 70 GOESA au Québec qui permettra de donner un bon portrait de la situation et de faire des recommandations appropriées au CQA et au ministère de la Santé et des Services sociaux
- Mise en place de la cyber-communauté des GOESA

* * *

Dans le dossier **Reconnaissance sociale et économique de l'engagement de la femme en période périnatale, ...**

- Organisation d'ateliers de mobilisations dans trois régions visant à organiser des actions politiques qui sensibiliseraient des élus à la cause des femmes exclues du Régime québécois d'assurance parentale
- En février 2005, le lancement de la campagne « Je veux un régime qui ne me fera pas maigrir » avec quelque 5000 cartes postales attrayantes à envoyer à Mme Michele Courchesne, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, demandant au gouvernement de tenir compte des 22 000 femmes exclues du nouveau Régime québécois d'assurance parentale.
- Des rencontres avec des élus
- Conscientiser le mouvement féministe à la pertinence de notre position

* * *

1 Présentation du RNR

1.1 MISSION

La mission du RNR
Adopté le 5 juillet 2004

Le Regroupement Naissance-Renaissance, organisme féministe provincial d'action communautaire autonome, agit comme force de changement social pour l'humanisation de la période périnatale en faisant reconnaître les droits, le pouvoir et l'engagement des femmes dans tous les aspects de leur expérience périnatale.

1.2 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration 2005-2006, élu lors de l'assemblée générale annuelle en septembre 2005, a été d'un grand soutien pour l'équipe. Les membres se sont impliqués dans différents comités : gestion des ressources humaines, reconnaissance de la maternité, reconnaissance et financement des organismes communautaires en périnatalité, stratégie de promotion des pratiques humanisante en centres hospitaliers, 25^e anniversaire du RNR, comité de révision des règlements généraux.

Nos plus sincères remerciements aux membres du conseil 2005-2006 :

Renée-Ann Blais Alternative Naissance	Présidente
Caroline Lafrance Entraide Naturo-Lait	Vice présidente
Élaine Vachon Fédération Québécoise Nourri-Source	Trésorière
Marie-Josée Campbell Organisme Maison de naissance des Laurentides	Secrétaire
Manon Cantin Marraines d'allaitement Maternel (M.A.M.)	Conseillère
Mirabelle Lavoie Groupe MAMAN	Conseillère
Sylvie Chiasson Allaitement Québec	Conseillère

1.3 MEMBERSHIP

Les membres du RNR sont regroupés deux catégories :

- Les 30 groupes membres affiliés qui peuvent participer aux instances démocratiques en déléguant une représentante au conseil d'administration.
- Les 5 groupes membres de soutien qui appuient la mission et les activités du RNR.

Dans le but d'humaniser la naissance et la période périnatale, les groupes membres du RNR offrent une variété d'activités aux femmes et aux familles pour les soutenir durant cette période cruciale de leur vie : entraide et soutien en allaitement, accompagnement à la naissance, activité parents-enfants, méthodes alternatives à la médicalisation, défense de droits, information et référence, etc.

La liste des membres se trouve à la fin du présent rapport.

1.4 BÉNÉVOLAT

Les réalisations du RNR reposent non seulement sur le travail de la permanence, mais aussi sur l'apport de multiples personnes qui croient dans le changement social proposé par le RNR. Outre le conseil d'administration, les participantes aux différents comités et coalition ont aussi agi bénévolement. En 2005-2006, les heures de bénévolat ont été estimées à environ 1 450 h.

1.5 RESSOURCES HUMAINES

L'année 2005-2006 a encore été marquée par le mouvement de personnel dans la petite équipe. Comme la conciliation travail-famille est une valeur fondamentale au sein du RNR, il a été décidé d'offrir un congé de maternité complet à la travailleuse temporaire qui a eu un enfant. De plus, le RNR a continué de valoriser le partage du travail en partageant les heures de travail entre quatre travailleuses qui travaillent à temps partiel. Compte tenu des ressources financières limitées, le conseil d'administration a fait de grands efforts et pris des décisions difficiles afin de maintenir en place le plus longtemps possible les travailleuses qui ont acquis une précieuse expertise au fil des années.

Les ressources humaines de l'équipe permanente entre le 1^{er} avril 2005 et le 31 mars 2006 ont été les suivantes :

- Isabelle Gendreau - permanente
- Lorraine Fontaine - permanente
- Nesrine Bessaïh – temporaire (retour de congé de maternité le 6 septembre 2005)
- Nancy Blanchet – temporaire (en congé de maternité du 5 septembre 2005 au 13 mars 2006) – fin de contrat le 31 mars 2006
- Geneviève Labelle – temporaire (heures réduites à compter d'octobre 2005 - fin de contrat le 31 mars 2006)

Soulignons spécialement l'apport exceptionnel de Marie-France Beauregard, stagiaire, étudiante en travail social, qui a œuvré au sein de l'équipe de septembre 2005 à avril 2006.

Le travail de l'équipe permanente a été complété par l'apport précieux de contractuelles.

Un merci particulier à :

- Fabienne Mathieu, pour la représentation au Comité de révision de la Politique de périnatalité au MSSS
- Renée-Ann Blais, pour la représentation à la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB)
- Manon Cantin, pour la représentation au Groupe de travail sur la réalité des groupes et organismes d'entraide et de soutien en allaitement
- Suzanne Lafontaine comptable est revenue compléter l'équipe quelques heures par mois à compter de septembre 2005.

Un grand merci à toutes ces femmes engagées au RNR !

2 Vie associative et démocratique

La vie associative du RNR a été organisée autour des activités du 25e anniversaire.

2.1 REGROUPEMENT D'INTÉRÊTS COMMUNS

OBJECTIF : Appropriation par les membres du projet collectif du RNR

Actualiser le projet collectif du RNR est un objectif ambitieux qui est en cours depuis trois ans et qui se terminera par la révision des règlements généraux au cours de la prochaine année. En effet, une démarche de réflexion au sein du conseil d'administration et lors des assemblées générales annuelles des trois dernières années a permis d'accomplir quelques étapes :

2003-2004	<ul style="list-style-type: none">➤ Exercice de consultation auprès des groupes membres lors de l'assemblée générale annuelle de septembre 2004 qui confirme l'importance de la mission politique du RNR➤ Rédaction du document « Les moments forts de l'histoire du RNR (1990-2003) » qui est un outil de référence des positions du RNR au cours de dernières années
2004-2005	<ul style="list-style-type: none">➤ Nouvel énoncé de mission adopté en assemblée générale annuelle de septembre 2005➤ Consolidation de la position féministe du RNR, une position qui concilie maternité, famille et féminisme➤ Consolidation des valeurs du mouvement communautaire autonome au sein du RNR et de ses groupes membres
2005-2006	<ul style="list-style-type: none">➤ Exploration et réalisation de nouveaux moyens de faire face aux défis de l'humanisation des naissances au Québec pour les 25 prochaines années➤ Le conseil d'administration demande de développer un projet visant à transformer les pratiques médicales en milieu hospitalier et à informer et à soutenir les femmes à faire respecter leurs droits lors d'un accouchement à l'hôpital

OBJECTIF : Renforcement de la communication entre le RNR et les groupes membres.

Comme par le passé, le RNR a maintenu la communication avec les groupes membres grâce à l'envoi de courriels et des échanges téléphoniques..

Les quelque 150 courriels envoyés et transférés ont porté sur les sujets d'actualité suivants : périnatalité, santé des femmes, action communautaire autonome et enjeux de la privatisation du système de santé.

OBJECTIF : Organisation d'activités du 25^e du RNR pour renforcer les liens avec les groupes membres et les partenaires et donner un élan au RNR

Pour souligner son 25^e anniversaire, le RNR a organisé un événement festif, créatif et rassembleur qui a rallié les groupes membres, des militantes et des partenaires, d'hier et d'aujourd'hui, pour célébrer leur mouvement et se donner des outils pour relever les défis de l'humanisation des naissances pour les prochaines années.

Pour le comité organisateur, mis sur pied en avril 2005, souligner les 25 ans du RNR est l'occasion d'atteindre des objectifs qui vont au-delà de la fête :

- Organiser une fête mobilisatrice, festive et rassembleuse pour les groupes membres du RNR et les militantes anciennes et actuelles qui viennent «célébrer» leur mouvement
- Favoriser des retrouvailles pour les anciennes militantes
- Reconnaître les gains obtenus et les bons coups par un bilan des 25 dernières années
- Mettre en lumière les enjeux des prochaines années auprès des militantes et des médias
- Renforcer la position du RNR comme un acteur incontournable en humanisation des naissances
- Re-crée un lien avec les militantes anciennes et nouvelles et relancer un membership individuel
- Donner un élan au RNR pour les 25 prochaines années

L'ensemble de la démarche du RNR pour l'organisation de son 25^e anniversaire est fondé sur une image éclairante développée par Dre Vania Jimenez, omnipraticienne, directrice de la division de la recherche en médecine familiale à l'Université McGill et directrice de l'unité de médecine familiale au CLSC de Côte-des-Neiges, lors de la conférence diffusée sur les ondes radiophoniques de Radio-Canada lors du colloque des Journées de la santé publique, « Obstétrique et santé publique : Élargir les perspectives sur les réalités de la naissance », en novembre 2004 :

« Nous vivons dans la culture du risque, la culture de la peur et rappelons-nous que la notion du risque obstétrical a été inventée aux États-unis. Nous sommes un peu dans cette approche en obstétrique et je nous mets en garde, intervenants, médecins de famille, obstétriciens, accoucheurs et sages-femmes, de faire très attention à cette musique du risque et de la peur, car elle n'est pas sans «dommages collatéraux» : nous assistons à une perte de confiance de toute une génération de femmes en leur capacité d'accoucher simplement. Loin de moi cependant l'idée de condamner toutes les avancées de la science qui nous a sortis de l'obscurantisme et nous a menés vers le plus bas taux de mortalité au monde. En fait, c'est de l'utilisation judicieuse de la technologie dont il s'agit vraiment. Je crois qu'il va falloir que nous retournions à la notion de l'accouchement vécu comme un moment naturel, avec ses complications. Nous sommes là pour surveiller, mais attention la surveillance c'est une chose, et l'accompagnement c'est autre chose. Il va falloir réintroduire les notions d'accompagnement, de relation et de confiance ».

Les grandes étapes qui ont mené à l'organisation de l' « *OPÉRATION : À NOUS LES SARRAUS!* » ont été :

Avril 2005	Le Comité du 25e engage la réflexion et l'organisation des fêtes du 25 ^e
Septembre 2005	Le conseil d'administration nomme des objectifs à atteindre au cours des 25 prochaines années
	Lors de l'assemblée générale, les membres discutent des « Défis de l'humanisation des naissances en 2005 » en se demandant comment interpeller l'imaginaire des jeunes femmes
Décembre 2005	Brainstorming musical avec des militantes de l'humanisation pour composer une chanson inspirée du vécu des femmes sur le thème « Musique de la peur, musique de la confiance »
Janvier-mars 2006	Entrevues avec une dizaine d'actrices actuelles et anciennes de l'humanisation des naissances pour la rédaction du Bilan-Élan du RNR
Février-mars 2006	Composition de la chanson « Musique de la peur, musique de la confiance »
25 mars 2006	Événement festif et créatif Bilan-Élan : <i>Opération : À nous les sarraus!</i>

25 mars 2006 : *OPÉRATION : À NOUS LES SARRAUS!*

Durant cette journée de retrouvailles et de création, une soixantaine de femmes, militantes des premières heures du RNR et de jeunes militantes actuelles de plusieurs régions du Québec ont assisté à l'événement. Elles ont été accompagnées par l'équipe des travailleuses du RNR et des « sages-artistes » pour réfléchir sur les enjeux passés et actuels de l'humanisation des naissances et surtout pour réaliser ensemble une œuvre collective sur le thème de l'humanisation des naissances et les enjeux de la ré-appropriation du pouvoir lorsque les femmes donnent naissance à un enfant. Elles deviennent ainsi des « Sarraudeuses », un concept que le RNR souhaite exploiter dans les prochaines années pour mobiliser les femmes dans des actions collectives visant à faire transformer les protocoles hospitaliers et faire reconnaître les droits des femmes durant leur accouchement. Ces outils serviront aussi à relancer le membership individuel du RNR.

Pourquoi *OPÉRATION : À NOUS LES SARRAUS!* ? En humanisation des naissances, et plus largement dans notre société, le sarrau symbolise le système techno-médical. Ce système, qui nuit à la confiance des femmes en leur capacité d'accoucher, crée une musique de la peur que le mouvement pour l'humanisation des naissances veut contrer. Le but de la journée était de donner l'occasion aux femmes de s'approprier le sarrau en l'utilisant comme canevas de la création collective.

Déroulement de la journée

Après la présentation du Bilan-Élan qui dressait le portrait des 25 dernières années et présentait les enjeux de prochaines années, les femmes ont été invitées à se laisser emporter par la musique. Les mots ont cédé la place à la musique des percussionnistes du groupe Kumpa-Nia. Ensuite, Lorraine Fontaine, travailleuse au RNR et auteure-compositrice-interprète, a présenté pour la première fois devant public la pièce

« Musique de la peur, musique de la confiance » qu'elle avait composée pour l'événement.

Comme un acte créateur en appelle un autre, après la présentation de cette oeuvre musicale et poétique, les participantes ont été invitées à se lancer dans une création à la fois individuelle et collective autour des sarraus blancs accompagnées d'un groupe de quatre sages-artistes en arts visuels menées par Natalie Fontaine. Le sarrau blanc a agi comme page blanche pour exprimer un message sur l'humanisation des naissances. Ces messages pouvaient s'adresser à la société, au ministre de la Santé, à leurs filles, à leurs fils, à leurs mères, aux médecins, aux sages-femmes, etc.. Des messages d'espoir, de désarroi, de peine et de grand bonheur ont été alors exprimés à l'aide du matériel d'art mis à leur disposition. Chaque femme ou équipe de femmes ont ensuite été invitées à donner un nom à leur sarrau et à le présenter à l'ensemble des personnes présentes. L'ensemble de l'événement a été filmé en vidéo.

Les œuvres originales créées par les participantes lors de l'événement serviront au RNR pour de futures campagnes de mobilisation et de sensibilisation. Un projet réalisé avec la communauté et qui retournera à la communauté.

Le Comité du 25^e du RNR

Annie Pelletier, ancienne travailleuse au RNR
Diane Trépanière, artiste en arts visuels et photographe
Caroline Lafrance, membre du conseil d'administration du RNR
Lorraine Fontaine et Isabelle Gendreau, travailleuses au RNR

MERCI POUR VOTRE INSPIRATION ET VOTRE DÉVOUEMENT!

Le comité a été appuyé par le travail de nombreuses autres bénévoles qui ont œuvré à la recherche de financement, à la recherche de documents historiques, à la corvée de nettoyage, à l'accueil et la logistique du 25 mars, etc.

MERCI!

OBJECTIF : Affirmation de la position sur le féminisme et la maternité

Cette affirmation de la position féministe s'est concrétisée de diverses façons autour du 25^e anniversaire du RNR tel que décrit dans la section ci-haut. De plus, en mai 2005, une quarantaine de personnes (femmes, hommes et enfants) mobilisées au sein des groupes membres du RNR sont allées à Québec pour participer à la chaîne humaine du Relais de la Charte mondiale des droits des femmes pour l'humanité organisé par la Marche mondiale des femmes.

En juillet 2005, le RNR a organisé un rencontre-pilote auprès de partenaires en périnatalité en animant un dîner-rencontre « Féminisme et maternité : inséparable ou irréconciliable » a permis de faire ressortir les contradictions et les liens de cohérence qui existent entre les deux concepts. Une rencontre plus formelle et rejoignant plus de personnes n'a pu être réalisée faute de ressources.

2.2 DÉFENSE DES DROITS ET DES INTÉRÊTS DES GROUPES MEMBRES

OBJECTIF : Défendre le droit au financement et à la reconnaissance des groupes communautaires autonomes en périnatalité financés par le Ministère de la Santé et des Services Sociaux

Dans le plan d'action que nous avons concocté pour outiller le RNR pour défendre le droit au financement et à la reconnaissance des groupes communautaire autonomes en périnatalité, nous avons réalisé uniquement la première étape.

En juin 2005, les groupes membres du RNR ont reçu un questionnaire à remplir qui devait permettre de dresser un portrait de la situation du financement des groupes. Le questionnaire avait un double-objectif :

- Connaître et documenter la situation financière des groupes membres (montants et sources de financement) et les activités offertes
- Fournir des outils de réflexion sur les enjeux du financement des groupes communautaires autonomes au Québec (mise en oeuvre de la Politique de reconnaissance et de financement, ententes de services, programmes de financement de la santé publique (PSIPPE), etc.)

Malgré l'extension des délais de réponse jusqu'en septembre 2005, environ le tiers des groupes ont répondu. Compte tenu des ressources limitées du RNR et l'intérêt mitigé des groupes à participer à la démarche, le conseil d'administration a décidé de mettre le dossier sur la glace jusqu'à nouvel ordre.

Le RNR a toutefois maintenu sa représentation au sein de la Table des regroupements provinciaux des organismes communautaires et bénévoles en santé et services sociaux (TRPOCB-SSS) afin de suivre l'évolution du dossier Reconnaissance et financement des groupes communautaires au niveau national. Au besoin, des informations pertinentes ont été acheminées aux groupes membre.

3 Communications externes

3.1 INFORMATIONS ET RÉFÉRENCES

OBJECTIF : Diffusion élargie de la vision du RNR

INFORMATIONS ET RÉFÉRENCES AU PUBLIC

Le RNR répond directement aux nombreuses demandes des femmes qui appellent à ses bureaux. En effet, les femmes cherchent beaucoup d'information sur les questions d'humanisation des naissances :

- Comment obtenir accès à une sage-femme
- Où trouver une accompagnante à la naissance
- Où trouver de l'entraide en allaitement
- Quels sont les alternatives à la médicalisation de la naissance

Outre les femmes, des membres du réseau de la santé contactent le RNR à la recherche de ressources pour elles-mêmes ou pour les femmes et familles de leur région.

De nombreux outils d'information et de référence pourraient être mis à jour ou développés pour répondre aux questions des femmes et mieux les informer en ce qui concerne leurs droits lors de la période périnatale. Malheureusement, les ressources financières limitées ne nous ont pas permis de réaliser ces outils.

SITE WEB

Un souhait depuis longtemps formulé a été enfin réalisé. Le design et l'organisation du contenu du site Web du RNR ont été revus. Le conseil d'administration a accordé des heures supplémentaires à une travailleuse afin qu'elle réalise une première phase de révision du site Web. Les sections de présentation ont été mises à jour, dont celles de nos groupes membres. Ceux-ci ont été mis à contribution afin d'offrir une description plus détaillée des activités qu'ils offrent à la population. Un travail important reste à faire au cours de la prochaine année pour développer les sections d'information et de référence sur les différents thèmes qui interpellent les femmes lorsqu'elles vivent la période périnatale.

3.2 RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

OBJECTIF : Publication dans les médias de réflexion sur les enjeux de l'humanisation de la période périnatale

Dans le but de rendre la vision du RNR plus visible dans les médias, le RNR a fait appel à une formation personnalisée donnée par Steven Guilbeault, directeur de Greepeace Québec.

Cette formation a été offerte aux travailleuses, aux membres du conseil et aux membres du comité Femmes-sages-femmes afin que les militantes développent des habiletés dans les relations avec les médias. Les résultats obtenus dans la revue de presse démontre que la formation a porté fruits!

Les médias ont fait appel au RNR régulièrement pour commenter les différents dossiers en périnatalité. De plus, cette année nous avons interpellé les médias directement lors d'un point de presse organisé à l'Assemblée nationale avec la députée péquiste, Mme Louise Harel (voir section 4.1.3). Le tableau suivant présente un résumé de nos principales relations avec les médias. À la fin du présent rapport, on retrouve la revue de presse.

RELATIONS MÉDIAS EN RÉSUMÉ...

PRATIQUE SAGE-FEMME Accouchement à domicile

« *Les femmes accoucheront à la maison* », *Le Devoir*, 5 avril 2005
Radio communautaire, 5 mai 2005

Développement des maisons de naissance – point de presse du 25 mai 2005

Journal Métro, Montréal, 26 mai 2005

Le Devoir, 26 mai 2005

La presse canadienne (Canoë), 26 mai 2005

Radio-Canada (radio) Abitibi-Témiscamingue, 26 mai 2005

SUR-MÉDICALISATION DE LA NAISSANCE

« *L'accouchement ou la césarienne? L'offre et la demande!* », *Le tour d'y voir*, 21 octobre 2005

« *Le quart des femmes ne souhaitent pas accoucher à l'hôpital* », *Le Devoir*, 22 novembre 2005

« *La médicalisation du cycle menstruel* », *À Bâbord*, décembre 2005-janvier 2006

« *La médicalisation de la naissance* », *À Bâbord*, février-mars 2006

PROMOTION DE LA DÉFENSE DES DROITS DES FEMMES

Périscoop, avril 2005

4 Dossiers politiques

Les dossiers politiques du RNR touchent plusieurs thèmes de l'humanisation de la naissance. Les thèmes prioritaires sont les suivants :

- PROMOTION DES PRATIQUES HUMANISANTES
 - PRATIQUES EN MILIEU HOSPITALIER
 - SAGES-FEMMES
 - ACCOMPAGNANTES À LA NAISSANCE
 - ALLAITEMENT
- RECONNAISSANCE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DE L'ENGAGEMENT DE LA FEMME EN PÉRIODE PÉRINATALE

Dans tous ces dossiers, nous demandons l'accessibilité et la gratuité des services en périnatalité et nous faisons la promotion de la reconnaissance et du financement de l'action communautaire autonome.

Cette année encore, en marge de son plan d'action, le RNR a dû répondre aux événements survenus dans l'actualité. Voici, en bref, une liste des actions et des appuis donnés par le RNR pour défendre les droits et les intérêts des femmes et des familles qui décident d'avoir des enfants :

- Appui à la Fédération des femmes du Québec pour son projet « Bâtir des solidarités : les femmes immigrantes dans le mouvement féministe, communautaire et syndical » (mai 2005)
- Lettre d'appui à la publication du bulletin d'information en périnatalité *Le Périscoop* de l'Association pour la santé publique du Québec (juin 2005)
- Lettre envoyée à Mme Ann Veneman, de l'UNICEF, en appui à la poursuite de l'implantation internationale du Code de commercialisation des substituts de laits maternisés (septembre 2005)
- Lettre envoyée par le Groupe des 13 demandant à Mme Carole Théberge, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine de justifier pourquoi le mouvement des femmes n'a pas été consulté pour la nomination de la présidente du Conseil du statut de la femme (septembre 2005)
- Lettre envoyée à M. Joseph Volpe, ministre fédéral de la Citoyenneté et de l'Immigration, en appui à Mme Josette Aimée Seg, réfugiée politique du Cameroun, pour que ses enfants puissent venir la rejoindre au Canada (31 octobre 2005)

4.1 PROMOTIONS DES PRATIQUES HUMANISANTES

4.1.1 Pratiques en milieu hospitalier

En 2005-2006, le conseil d'administration a décidé de prioriser la promotion des pratiques humanisantes **en milieu hospitalier** à l'intérieur de son mandat de promotion des pratiques humanisantes en périnatalité.

OBJECTIF : Conscientisation des femmes, des groupes et des acteurs en périnatalité sur les avantages des pratiques humanisantes en milieu hospitalier

Depuis plusieurs années nous recevons des échos d'une coalition pour améliorer les services en périnatalité (Coalition for Improving Maternity Services : CIMS) initiée aux Etats-Unis par des chercheurs et des intervenants en santé. Cette coalition vise à mettre sur pied des normes internationales qui promeuvent l'humanisation de l'accouchement et qui pourraient être saluées d'une certification « Ami des Mères ». Le fonctionnement de cette certification serait similaire à la certification « Ami des Bébé » : tout établissement accoucheur qui rencontre les normes pourrait être certifié « Ami des Mères (et des familles) ». Une équipe de recherche travaille à une revue de littérature exhaustive des données probantes qui soutiennent l'humanisation des naissances. En 2005-2006, CIMS décide de s'ouvrir à l'international et à des usagères du système de santé. Une conférence est organisée à Boston les 23, 24 et 25 février 2006.

C'est au début du mois de janvier que l'équipe de travailleuses du RNR a pris connaissance de la tenue de cette conférence et a décidé de mobiliser une délégation québécoise pour se rendre à Boston. Hélène Vadeboncoeur, chercheuse en périnatalité qui participe aux travaux de CIMS depuis le début, a accepté avec enthousiasme que l'on se joigne à elle. La délégation rassemblée par le RNR était composée de :

- Catherine Chouinard, chargée de projet en périnatalité à l'Association pour la Santé Publique du Québec (ASPO)
- France Lebrun, infirmière-chef au centre hospitalier de St-Eustache
- Nicole Lapointe, répondante régionale en allaitement à l'Agence de santé et de services sociaux-Laurentides, ont répondu à l'appel.
- Nesrine Bessaih et Geneviève Labelle, travailleuse au RNR

La participation à la conférence a suscité l'enthousiasme de la délégation et le désir de faire connaître « l'Initiative Amie des Mères et des Familles » au Québec. La délégation a ainsi commencé à élaborer une présentation destinée à des acteurs en périnatalité à travers la province. Affaire à suivre de près!

OBJECTIF : Élaboration d'une stratégie pour accroître notre présence dans les médias

OBJECTIF : Identification de nouveaux lieux de pressions et de lobbying

Le RNR a mis sur pied un nouveau comité destiné à l'orienter sur des stratégies à adopter pour transformer les protocoles en milieu hospitalier. Le comité Pratikôs est composé principalement d'accompagnantes issues de nos groupes membres et de chercheuses en périnatalité. Les rencontres et les échanges téléphoniques informels du comité Pratikôs ont permis de dégager de grandes lignes d'approche du milieu hospitalier : agir au niveau local de chaque hôpital en assurant des pressions à travers

des plaintes de familles insatisfaites et en informant le personnel hospitalier des alternatives de fonctionnement qui s'offrent à eux. Une demande de financement auprès du Programme de promotion de la Femme de Condition Féminine Canada est en élaboration afin de pouvoir réaliser un plan d'action ambitieux nous permettant de réaliser nos objectifs.

OBJECTIF : Dénonciation de la médicalisation de la santé des femmes

Le RNR a poursuivi sa participation aux travaux de la Coalition pour la santé sexuelle et reproductive coordonnée par la Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN). Notre contribution à la dénonciation de la médicalisation de la vie sexuelle et reproductive des femmes s'est traduite par la coordination d'une série d'articles pour la revue *À Bâbord!*. De plus, le RNR a sollicité et soutenu Catherine Gerbelli dans la rédaction d'un article sur l'industrialisation des protocoles hospitaliers en obstétrique (voir revue de presse). Nous avons également élaboré un modèle de bulletin électronique saisonnier « Les P'tites vites de la Coalition » destinés aux membres de la coalition.

Le domaine des Nouvelles Technologies de Reproduction Humaine (NTRH) est en plein développement. Il est décevant de constater que cette expansion se fait sans encadrement légal et trop souvent au profit de cliniques de fertilité privées et au détriment de parents désemparés. Le RNR a sollicité la FQPN afin qu'elle donne une présentation sur le sujet en janvier 2006 qui s'est adressée aux groupes membres et aux partenaires du RNR. Cette formation a été l'occasion de se mettre à jour sur les dernières réalités des NTRH.

Les contacts avec les ministères sont toujours une occasion de faire connaître notre analyse critique de la médicalisation de la santé des femmes. Le 12 octobre 2005, nous avons rencontré la responsable de la Condition féminine du ministère de la Santé et des Services sociaux pour discuter des orientations du MSSS en matière de santé des femmes. L'équipe du MSSS qui travaille sur le document « Au féminin...à l'écoute de nos besoins : Objectifs ministériels et stratégies d'actions en santé et bien-être des femmes. » évalue l'impact des politiques ministérielles en matière de santé des femmes. Le RNR a été sollicité pour apporter un point de vue sur les pratiques en périnatalité.

OBJECTIF : Suite et fin de la représentation du RNR au comité de révision de la Politique de périnatalité

OBJECTIF : Réaction à la Politique de périnatalité révisée

OBJECTIF : Information aux groupes membres sur la Politique de périnatalité révisée

Ce n'est pas cette année que nous saluerons la fin des travaux de révision de la Politique de périnatalité auxquels le RNR contribue depuis 2004. Les travaux n'ayant toujours pas été complétés, le RNR a donc continué de siéger au Comité de révision de la Politique auprès du Ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS). Des lectures préliminaires du projet de Politique de périnatalité nous ont toutefois permis de commencer à identifier les grandes lignes de notre réaction à venir.

4.1.2 Sages-femmes

OBJECTIF : Développement de l'accès des femmes au suivi sage-femme dans les trois lieux de naissance : domicile, maison de naissance, hôpital

OBJECTIF : Promotion de la pratique sage-femme

OBJECTIF : Promotion d'une vision féministe et communautaire auprès des acteurs en périnatalité.

Notons d'abord l'appui de Mme Louise Harel, députée de Hochelaga-Maisonneuve, porte-parole officielle en matière de Santé et de Services sociaux, qui, le 5 mai 2005, à l'occasion de la Journée internationale des sages-femmes avait fait adopter une motion à l'Assemblée nationale. Pendant son intervention elle a salué le RNR :

« Je crois qu'il est important de rendre hommage aux pionnières, entre autres au mouvement ... au Regroupement Naissance-Renaissance mais aussi à ces sages-femmes qui ont porté finalement le combat, et ça n'a pas été simple, Monsieur le Président. » (Le texte complet de l'intervention Mme Harel se trouve à la fin du rapport, au début de la Revue de presse)

Pour réaliser ses actions dans le dossier Sage-femme, le RNR coordonne le Comité Femmes-sages-femmes qui s'est rencontré à 8 reprises au cours de l'année 2005-2006 . Au besoin, le comité a fait appel à la Coalition pour la pratique sage-femme, coalition d'appui coordonnée par le RNR.

**En 2005-2006, le Comité Femmes-sages-femmes
est composé de représentantes des organismes suivants :**

Alternative Naissance
Association pour la santé publique du Québec
Groupe Maman
Organisme Maison de naissances des Laurentides
Regroupement Les sages-femmes du Québec
MAM, Mairaines d'allaitement maternel
Étudiantes sages-femmes au programme de l'UQTR
Regroupement Naissance-Renaissance, coordonnateur

**La Coalition pour la pratique sage-femme
est composé des organismes suivants :**

Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS)
Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)
Cercles des Fermières
Fédération des femmes du Québec (FFQ)
Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN)
Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF)
Groupe Maman
Organisme Maison de naissances des Laurentides
L'R des centres de femmes du Québec

Regroupement Les sages-femmes du Québec (RSFQ)
Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF)

Regroupement Naissance-Renaissance (RNR), coordonnateur et porte-parole

POINT DE PRESSE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE : ACCESSIBILITÉ DES TROIS LIEUX

Malgré l'adoption des règlements sur l'accouchement à domicile en 2004-2005, les femmes n'ont pas eu accès à ce service car les sages-femmes se sont retrouvées dans une assurance-responsabilité professionnelle appropriée. Ce n'est que le 1^{er} avril 2005 que la question des assurances pour les sages-femmes qui pratiquent à domicile a finalement été réglée.

Depuis, le RNR a redéfini une nouvelle stratégie pour réclamer l'accessibilité de la pratique sage-femme à travers le Québec. Le RNR réclame l'accessibilité accrue aux services sages-femmes par le développement des maisons de naissance comme point central pour initier un suivi avec une sage-femme. À partir de ce lieu de pratique, les femmes peuvent ensuite choisir l'un des trois lieux pour leur accouchement : leur domicile, la maison de naissance ou l'hôpital. Le développement des maisons de naissances a fait l'objet d'un point de presse conjoint avec une alliée, la députée de Hochelaga-Maisonneuve et représentante de l'opposition en matière de santé, Mme Louise Harel, à l'Assemblée Nationale, le 25 mai 2005 (voir Revue de presse). L'assemblée a littéralement été envahie par des membres de la Coalition pour la pratique sage-femme. De fières mamans, accompagnées de leurs enfants, y ont réclamé leur droit d'être accompagnées par une sage-femme pour leur accouchement et la nécessité de financer le développement de la pratique sage-femme pour en assurer l'accessibilité à toutes les femmes du Québec.

Par la suite, nous avons multiplié les demandes de rencontres avec le MSSS. Cela s'est traduit par deux rencontres dans le courant de l'année avec des représentants du Ministère pour faire valoir nos demandes.

DÉFINITION D'UNE MAISON DE NAISSANCE ET PROJET DE LOI 83

À la fin de 2004-2005, le RNR a participé à la commission parlementaire devant la Commission des affaires sociales concernant le projet de loi 83 *Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux*. Dans son mémoire, le RNR proposait que la Maison de naissance apparaisse comme un « établissement » dans la Loi. Mme Louise Harel avait alors suggéré que le RNR propose une définition de maison de naissance à insérer dans la loi.

Une consultation large auprès des partenaires du Comité femmes-sages-femme et de la Coalition pour la pratique sage-femme n'ont pas permis d'obtenir un consensus sur la définition avec tous les membres de la Coalition. Le RNR a tenu compte le plus possible des commentaires reçus, mais compte tenu des contraintes de temps, il a proposé, en son nom, au gouvernement, la définition suivante à intégrer dans la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* :

« 1) La Maison de naissance a pour mission, comme établissement de première ligne, d'offrir des services de santé et des services sociaux pour la période périnatale, c'est-à-dire durant la grossesse, l'accouchement et le postnatal. Ces services de la Maison de naissance sont offerts de façon continue et complète par des sages-femmes,

quelque soit le choix du lieu d'accouchement, soit la Maison de naissance, le domicile ou le centre hospitalier.

2)La Maison de naissance est située dans un lieu physique distinct du domicile et du centre hospitalier. C'est un lieu privilégié de développement de la pratique, de formation et de communication pour les sages-femmes.

3)La Maison de naissance a son propre personnel d'encadrement qui relève de la direction du CSSS.

4)La Maison de naissance s'assure de mettre en place une instance qui permet aux femmes usagères, à leurs familles et à des membres de la communauté de se prononcer sur les orientations, l'organisation des soins et le fonctionnement de la Maison de naissance. »

Le RNR a reçu un accusé de réception du bureau du ministre de la Santé et des Services sociaux au sujet de cette demande, mais la Loi n'intègre pas encore cette modification.

GUIDE POUR LA RÉCLAMATION D'UNE MAISON DE NAISSANCE

Le RNR a poursuivi la coordination du Comité femmes-sages-femmes en y intégrant sa stratégie pour le développement des maisons de naissances. En collaboration avec les membres du comité, Marie-France Beauregard, étudiante en travail social et stagiaire au RNR, a entrepris la réalisation d'un « Guide pour la revendication d'une maison de naissance : Naître au cœur de sa communauté ». L'Organisme Maison de naissances des Laurentides qui poursuit une lutte depuis plus de 12 ans dans les Laurentides pour l'ouverture d'une maison de naissance a collaboré au Guide en léguant sa grande expertise acquise au cours des années. La mise en valeur de cette expérience afin qu'elle profite à d'autres femmes est au cœur de notre mission. Le lancement du Guide est prévu pour le 5 mai 2006.

RÉSEAUTAGE DES COMITÉS D'USAGÈRES

La stratégie du RNR pour le développement des maisons de naissance prévoit également la nécessité de mieux connaître la situation des comités d'usagères dans les maisons de naissances existantes. C'est le travail qu'a accompli Caroline Schoofs (étudiante sage-femme en stage au RNR) au début de l'année 2005. Le rapport qu'elle a déposé le 5 mai 2005 constate que la situation des comités d'usagères est très variable d'une maison de naissance à l'autre. Seules deux maisons de naissance ont des comités actifs. Pourtant, ces comités sont essentiels à au moins deux niveaux, comme l'écrit Mme Schoofs :

- « il va de soi que la pratique sage-femme doit pouvoir se nourrir de l'expérience des familles qu'elle accompagne, et vice-versa »
- « l'existence de tels comités solides et durables permettrait aux familles d'échanger sur leurs expériences et, par le fait même, de valider leurs compétences parentales (...) de partager, de s'enrichir et de se doter d'outils pour mieux traverser cette période cruciale.»

Le rapport démontre aussi que l'existence et la vigueur des comités d'usagères en maisons de naissance dépendent de la structure et des ressources que la maison de naissance a mises en place pour faciliter le travail d'un comité d'usagères bénévoles. C'est à la lumière de ce rapport que le RNR et le Comité femmes-sages-femmes a décidé de l'importance de réseauter ces comités et de proposer un modèle aux maisons de naissance qui n'en ont pas.

La mise en contact de ces comités n'est que le début d'un plan d'action mené par le Comité femmes-sages-femmes et qui vise à développer et à maintenir une implication importante des femmes dans les maisons de naissance. Cela devrait permettre que chaque maison de naissance appartienne vraiment à la communauté de femmes et de familles qui en sont usagères. A long terme, nous espérons que cela aura un impact sur la culture de la naissance au sein des communautés.

L'élaboration du « Guide pour la revendication d'une maison de naissance : Naître au cœur de sa communauté » a également été l'occasion de prendre contacts avec les comités d'usagères qui réclament une maison de naissance dans diverses régions du Québec et de commencer à les réseauter. À Montréal, le Comité femmes-sages-femmes a été plus actifs auprès du comité d'usagères pour une maison de naissance sur le Plateau. La proximité géographique a facilité la prise de parole dans le CSSS de Jeanne-Mance et à l'Agence régionale de santé et de services sociaux de Montréal où plusieurs femmes étaient venues demander l'octroi de financement pour l'implantation d'une maison de naissance dans le quartier.

SONDAGE SOM

En novembre 2005, le RNR a commenté la publication d'un sondage SOM commandé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) (voir Revue de presse). On y apprend entre autres que 24% des femmes souhaiteraient accoucher à l'extérieur de l'hôpital, dont 15% aimeraient accoucher en maison de naissance tandis que 9% choisiraient leur propre domicile. Ces résultats confirment les luttes menées par le RNR depuis 25 ans. Le RNR ne cessera d'utiliser ces résultats pour encourager le MSSS dans le développement de maisons de naissance partout au Québec.

Dans la même foulée, le RNR a entrepris des démarches pour siéger sur le comité de bilan de la pratique sage-femme mis en place par le MSSS. Ce comité semble pour l'instant être mis en suspens.

4.1.3 Accompagnement à la naissance

OBJECTIF : Définition d'un cadre de pratique de l'accompagnement de la naissance

La réalisation de cet objectif était directement lié à l'obtention de fonds dédiés à ce projet. Au cours de l'année, le RNR a rencontré des représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux pour discuter de la pertinence de l'organisation d'une rencontre des accompagnantes à la naissance. Le MSSS serait intéressé à financer ce projet, mais des fonds ne seront disponibles que lorsque la nouvelle Politique de périnatalité sera adoptée. Comme le processus de révision s'est prolongé toute l'année 2005-2006, le RNR n'a pas reçu les fonds pour faire avancer ce projet.

4.1.4 Allaitement

OBJECTIF : Favoriser une plus grande reconnaissance des groupes d'entraide en allaitement et favoriser les échanges entre les groupes

Le RNR a participé activement à la mise en place du Groupe de travail sur la réalité des groupes d'entraide en allaitement, dorénavant les groupes et organismes d'entraide et de soutien en allaitement (GOESA). Le mandat de représentation au sein du Groupe de

travail a été donné à Manon Cantin, membre du conseil d'administration du RNR. Ce Groupe de travail est un comité ministériel qui fait des recommandations au Comité québécois en allaitement (CQA), responsable de la mise en œuvre des *Lignes directrices en allaitement* du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Trois rencontres ont été tenues en 2005-2006 et qui ont permis au Groupe de travail d'accomplir deux réalisations :

- Enquête auprès des quelques 70 GOESA au Québec qui permettra de donner un bon portrait de la situation et de faire des recommandations appropriées au CQA et au ministère de la Santé et des Services sociaux
- Mise en place de la cyber-communauté des GOESA

En 2004-2005, le RNR a terminé son mandat au CQA comme représentant des groupes d'entraide en allaitement communautaire. Nous avons toutefois entretenu les liens avec les deux groupes nationaux communautaires en allaitement, membres au RNR, qui se sont partagés le reste du mandat : La Ligue La Leche et la Fédération Nourri-Source. Le RNR est toujours membre de la Table de consultation en allaitement (TCA), mais aucune rencontre n'a été organisée par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

4.2 RECONNAISSANCE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DE L'ENGAGEMENT DE LA FEMME EN PÉRIODE PÉRINATALE

4.2.1 Allocation universelle de maternité

OBJECTIF : Précision de la revendication à l'égard de l'allocation universelle de maternité pour assurer des conditions de vies décentes pour toutes les femmes

Au fil de l'initiative et plus particulièrement suite à la Journée d'étude, il a été unanimement décidé que la revendication devait changer de nomenclature d'une allocation universelle de maternité à des prestations parentales universelles et décentes. Plusieurs documents témoignent des débats qui ont eu lieu au sein de la Coalition et des instances décisionnelles des groupes membres du RNR. Les documents suivants pourront alimenter les débats futurs au sein du mouvement féministe, syndical et communautaire. :

- Rapport-synthèse de la Journée d'étude
- Revendication pour des prestations parentales universelles et décentes
- Argumentaire en forme de questions-réponses
- Trousse d'outils pour la mobilisation

OBJECTIF : Obtenir l'appui d'un plus grand nombre de femmes et rallier un plus grand nombre d'organismes à la revendication d'une allocation universelle de maternité

Un atelier a été présenté dans quatre régions du Québec (Sept-Îles, Trois-Rivières, Québec et Montréal). Les travailleuses des groupes qui nous ont accueillis ont agi comme agentes multiplicatrices en diffusant l'information et en invitant leurs réseaux à participer à la campagne de cartes postales « Je veux un régime qui ne me fera pas maigrir ». Cette campagne a eu et continuera d'avoir des répercussions partout au Québec. Entre autres, elle a suscité les actions et les réactions suivantes :

- À date, un tiers des groupes membres du RNR ont adopté la revendication pour des prestations parentales universelles et décentes.
- Le Collectif pour la santé des femmes à Sept-Îles a émis un communiqué et a obtenu une entrevue à Radio-Canada pour discuter de la revendication
- La Maison des Familles Chemin du Roi à Trois-Rivières a présenté le nouveau Régime d'assurance parentale à l'atelier Entre-mères, et a organisé un kiosque à l'Université du Québec à Trois-Rivières à l'occasion de la Semaine de la santé affective et sexuelle pour présenter la campagne « Je veux un régime qui ne me fera pas maigrir... »
- Une participante de l'atelier donné à Alternative Naissance à Montréal a traduit la carte postale en anglais et l'a distribué à des femmes de l'ouest de l'île de Montréal
- La Fédération des agricultrices du Québec (FAQ) a demandé qu'on présente l'atelier à leur Conseil d'administration. Les 12 représentantes de partout au Québec ont reçu des copies de la Trousse d'outil de mobilisation et par la suite la FAQ a appuyé la revendication.
- Les groupes membres de la Coalition, les groupes membres du RNR et les membres de la Maison Parent-Roback, lieu névralgique du mouvement féministe québécois ont envoyé collectivement 5000 cartes postales à la ministre de l'emploi et de la Solidarité sociale, Mme Michelle Courchesne.
- Les appels et les requêtes du public ont augmenté, car nous sommes reconnus comme organisme qui peut donner de l'information sur les prestations parentales et qui peut défendre les droits des femmes et des familles pour l'accès à des prestations parentales universelles et décentes

OBJECTIF : Obtenir le soutien d'élus

Le lancement de la Campagne « Je veux un régime qui ne me fera pas maigrir », s'est fait le 14 février 2006. À cette occasion, la coordonnatrice du RNR ainsi qu'une mère au foyer et son enfant ont rencontré l'attaché politique de la Ministre Courchesne pour lui faire part de la revendication pour des prestations parentales universelles et décentes. Nous lui avons remis une boîte de chocolat à l'intention de Madame Courchesne la remerciant pour le travail accompli pour la mise en vigueur du RQAP et lui avons demandé de poser des gestes concrets afin de créer pour toutes les Québécoises et les Québécois un Régime québécois d'assurance parentale universel et décent. Des copies de la lettre à Madame Courchesne ont également été envoyées à la Ministre Thériault et au Premier ministre Charest;

La mise en vigueur imminente du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) a suscité beaucoup de questionnements auprès des responsables de ressources humaines et incité l'Ordre des CRHA et CRIA du Québec à organiser 4 tables rondes pour plus de 800 participantEs. Le RNR a participé par alternance avec la FFQ comme représentante des femmes. Notre présence aux tables rondes sur le RQAP à Québec et à Montréal nous a permis :

- De soulever les questions des grossesses rapprochées, de l'universalité, de l'importance d'assurer des conditions de vie décentes, de redemander au gouvernement de participer au financement du régime;
- De signaler les pertes que subiront les femmes qui sont en retrait préventif car la loi les oblige à passer au RQAP quatre semaines avant la date prévue d'accouchement;
- D'entrer en dialogue avec le président du Conseil de gestion du RQAP;
- D'obtenir de l'information privilégiée sur les orientations gouvernementales en matière de politique familiale québécoise.

Les questions que nous avons soulevées à maintes reprises soit devant le président du Conseil de gestion du RQAP ou bien directement à la Ministre Courchesne, ont contribué à la modification de la loi sur le RQAP par l'adoption d'un règlement qui modifie la période de référence pour l'admissibilité au RQAP pour des grossesses rapprochées.

OBJECTIF : Assurer les suites du dossier Reconnaissance au sein du RNR

Rallier des groupes issus des mouvements féministes, syndicaux, communautaires avec des groupes famille progressiste et des groupes famille traditionnels, incluant des groupes locaux et des groupes nationaux autour d'une question pour laquelle il n'existe pas un consensus social était une entreprise monumentale. Obtenir un consensus au sein de la Coalition s'est avéré une tâche plus longue que la durée du financement du Programme promotion de la femme. Sans le financement, les travaux de la Coalition seront réduits. Cependant, les membres demeureront un réseau de soutien important pour les actions futures initiées par le RNR.

Le retour auprès des femmes en régions a nourri l'argumentaire de faits vécus, conscientisé nos groupes membres, validé la revendication et enrichi notre vie démocratique. Les noyaux de mobilisation régionales serviront pour les luttes futures du RNR pour que le nouveau régime RQAP soit amélioré en incluant les femmes exclues et en assurant des conditions de vie décentes à toutes

Le RNR maintiendra sa présence au sein du Regroupement pour un régime québécois d'assurance parentale et continuera d'y apporter sa préoccupation pour les femmes exclues et faiblement indemnisées.

5 Partenariats stratégiques

5.1 PARTENARIATS STRATÉGIQUES

OBJECTIF : Maintenir des partenariats avec les sages-femmes

- Liens formels et informels avec des membres du conseil d'administration du Regroupement les sages-femmes du Québec (RSFQ) et avec la présidente de l'Ordre des sages-femmes du Québec
- Participation au congrès du Regroupement les sages-femmes du Québec (RSFQ) le 31 mars 2006

OBJECTIF : Maintenir des partenariats avec les principaux acteurs en périnatalité

- Continuer de siéger au Comité national de périnatalité coordonné par l'Association pour la Santé publique du Québec (ASPQ)
- Assurer des liens avec le Regroupement Les sages-femmes du Québec et l'Ordre des sages-femmes du Québec
- Participer au Comité aviseur de la revue *Le Nombril* publiée par le collectif Les EssentiElles du Yukon en donnant des conseils thématiques et critiques et en envoyant des articles.

OBJECTIF : Maintenir des liens avec les réseaux de groupes féministes

- Siéger au Groupe des 13, concertation des grands regroupements provinciaux féministes
- Siéger au conseil d'administration de la Maison Parent-Roback (MPR) – RNR est membre locataire
- Siéger à titre de secrétaire de la corporation au conseil d'administration du Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF) – RNR est membre déposant
- Participation au comité d'orientation de la Coalition santé sexuelle et reproductive coordonnée par la Fédération du Québec pour le Planning des Naissances (FQPN) : 4 rencontres dans l'année
- Participation aux activités du Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF) : assemblée générale annuelle, lancement de la revue *Audacieuses* et validation de la section Périnatalité de l'outil « Actions et politiques gouvernementales en matière de santé des femmes 2006 »

OBJECTIF : Maintenir des liens avec les principaux acteurs nationaux du secteur famille

- Liens avec la Fédération des organismes communautaires famille du Québec (FOCFQ) et la Fédération des associations des familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRO)

OBJECTIF : Maintenir un lien avec les principaux acteurs du milieu communautaire

- Siéger au conseil d'administration de la Table des regroupements provinciaux des organismes communautaires et bénévoles – santé et services sociaux (TRPOCB-SSS)

6 Gestion administrative et financière

6.1 RECHERCHE DE FINANCEMENT

OBJECTIF : Sources de financement diversifiées

Le financement a malheureusement occupé beaucoup de temps des travailleuses de l'équipe. Préparer des demandes de fonds pour des projets demandent toujours beaucoup d'investissement en temps et en énergie. Le RNR a présenté deux demandes importantes à des fondations qui ont été refusées. C'est pourquoi le RNR n'a pas rédigé des outils d'éducation populaire et n'a pas eu de financement

Pour la rencontre des accompagnantes, le MSSS n'aura des fonds disponibles qu'à la sortie de la nouvelle Politique de périnatalité.

Par ailleurs, pour le 25^e, le RNR a réalisé de nombreuses demandes de financement qui ont permis de couvrir l'ensemble des dépenses encourues pour les activités. Ces résultats positifs sont le fruit du travail de l'équipe et de bénévoles qui ont appelé les députés à travers le Québec.

OBJECTIF : Présentation harmonieuse des documents officiels du RNR

Faute de ressources, cet objectif n'a pas été réalisé.

6.2 ORGANISATION DU TRAVAIL

OBJECTIF : Mise à niveau du parc informatique

Le RNR s'est doté d'un ordinateur portable qui permet une plus grande flexibilité et une plus grande efficacité lors des rencontres de conseil d'administration et de comités.

OBJECTIF : Outils de gestion renouvelés

Le RNR a investi temps et énergie à la mise en place d'une base de données Filemaker qui permet de centraliser l'ensemble des contacts de l'organisme en un seul lieu. Cet outil devrait faciliter la communication avec les partenaires du RNR. Une étape de consolidation doit encore être réalisée.

OBJECTIF : Consolidation du travail d'équipe

La consolidation de l'équipe a été au cœur du travail avec les retours et départs de deux travailleuses en congé de maternité. La ré-organisation et le partage des tâches a dû être revues afin d'assurer le plus longtemps possible le maintien des travailleuses en poste.

7 Liste des membres

MEMBRES AFFILIÉS

1. **Allaitement Québec**, Québec, Région de Québec (03)
2. **Allaitement-Soleil inc.**, Shawinigan région Mauricie/Bois-Francs (04)
3. **Alternative Naissance**, Montréal, région de Montréal (06)
4. **Les Amies de l'allaitement de la Matawinie**, Chertsey, région de Lanaudière (14)
5. **Association Éveil Naissance**, Roberval, région Saguenay/Lac St-Jean (02)
6. **Association Parents-Ressources des Bois-Francs** Victoriaville, région Mauricie/Bois-Francs (04)
7. **Carrefour Naissance-Famille du Bas-Richelieu**, Sorel, région Montérégie (16)
8. **Centre de ressources pour la naissance**, Trois-Rivières, région Mauricie/Bois-Francs (04)
9. **Chantelait**, Ancienne-Lorette, région de Québec (03)
10. **Collectif de Sept-Iles pour la santé des femmes**, Sept-Iles, région Côte Nord (09)
11. **Collectif les Accompagnantes (Les) de Québec**, région de Québec (03)
12. **Comité aviseur de la Maison des naissances de la Mitis** (Colette-Julien), Mont-Joli, région du Bas-Saint-Laurent (01)
13. **Entraide Maternelle du Richelieu inc.** Chambly, région de la Montérégie (16)
14. **Entraide Naturo-lait**, Québec, région de Québec (03)
15. **Fédération québécoise Nourri-source** (regroupement provincial)
16. **Groupe Allaitement Sein-pathique**, Iles-de-la-Madeleine, région de la Gaspésie (11)
17. **Groupe MAMAN**, (groupe provincial)
18. **Le Groupe Marraine Tendresse**, Ste-Thérèse, région des Laurentides (15)
19. **La Ligue La Leche**, (regroupement provincial)
20. **Maison de la famille de la Vallée de la Gatineau**, Maniwaki, région de l'Outaouais (07)
21. **Maison de la famille des Chenaux**, Ste-Anne-de-la-Pérade, région Mauricie/Bois-Francs (04)
22. **Maison de la famille du GENP** (Groupe d'entraide aux nouveaux parents), St-Tite, région Mauricie/Bois-Francs (04)
23. **Maison des Familles Chemin du Roi**, Trois-Rivières Ouest, région Mauricie (04)
24. **Marraine d'allaitement maternel (MAM)**, St-Hubert, région Montérégie (16)
25. **Naissance-Renaissance des Hautes-Laurentides**, Mont-Laurier, région des Laurentides (15)
26. **Naissance-Renaissance Outaouais**, Gatineau, région de l'Outaouais (07)
27. **Organisme Maison de naissance des Laurentides**, St-Jérôme, région Laurentides (15)
28. **Les P'tits gobe-lait**, La Pocatière, région Bas Saint-Laurent (01)
29. **Regroupement Entre-Mamans**, Montréal, région de Montréal (06)
30. **SOS Grossesse**, Québec, région de Québec (03)

MEMBRES DE SOUTIEN

31. **Collège d'études en maternité alternative**, Sainte-Julie, région de Montérégie (16)
32. **Comité de parents de Mimosa**, St-Romuald, région Chaudière-Appalache (12)
33. **Nourri-source Montréal**, région de Montréal, (06)
34. **Parensemble**, Dolbeau/Mistassini, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)
35. **Réseau Québécois d'accompagnantes à la naissance**, Farnham, région de Montérégie

8 Affiliations

Au cours de l'année 2004-2005, le Regroupement Naissance-Renaissance était membre en règle de plusieurs groupes ou associations dont :

- L'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)
- Le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF) – membre déposant
- Coalition Solidarité Santé
- La Fédération des femmes du Québec (FFQ)
- Le Groupe des 13
- La Maison Parent-Roback (MPR)
- Relais-Femmes
- Le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF)
- La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (secteur santé et services sociaux) (TRPOCB)

9 Dossier de presse

Voir les documents annexés qui ont été classés par thèmes :

- PRATIQUE SAGE-FEMME
 - Verbatim de l'intervention de Mme Louise Harel, députée d'Hochelaga-Maisonneuve à l'Assemblée nationale, le 5 mai 2005, pour une motion soulignant la Journée internationale des sages-femmes
 - « Les femmes pourront accoucher à la maison », *Le Devoir*, 5 avril 2005
 - « Où sont les maisons de naissance? », *Journal Métro*, Montréal, 26 mai 2005
 - « Québec tourne en rond dans le dossier des sages-femmes », *Le Devoir*, 26 mai 2005
 - « Une coalition de groupes de femmes veut davantage de maisons de naissance », *La presse canadienne (Canoë)*, 26 mai 2005
- SUR-MÉDICALISATION DE LA NAISSANCE
 - « L'accouchement ou la césarienne? L'offre et la demande! », *Le tour d'y voir*, 21 octobre 2005
 - « Le quart des femmes ne souhaitent pas accoucher à l'hôpital », *Le Devoir*, 22 novembre 2005
 - « La médicalisation du cycle menstruel », À Bâbord, décembre 2005-janvier 2006
 - « La médicalisation de la naissance », À Bâbord, février-mars 2006
- PROMOTION DE LA DÉFENSE DES DROITS DES FEMMES
 - *Le Péricoop*, avril 2005
- ALLAITEMENT
 - La campagne de communication de la Commission des normes de travail sur les congés parentaux a été modifiée après des pressions du RNR, de ses groupes membres, du Comité québécois en allaitement : voir l'affiche AVANT (avec biberon) et le dépliant APRÈS (femme qui allaite)
- MARCHE MONDIALE DES FEMMES
 - *Le Soleil*, 8 mai 2005
- La star de l'équipe...